

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2010

Présents : 10

Absents excusés : POMMIER

La séance débute à 18h00. Mme Lydie CHEMIN assure le secrétariat.

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 octobre 2010.

Le Conseil Municipal accepte l'ordre du jour proposé par le Maire.

En dehors de l'ordre du jour : communication du Maire sur la démission de Serge Tranchant.

Ordre du jour :

L'EAU

1/ Projet pose des compteurs :

Rappel : Dans le cadre de la loi sur l'eau, la pose des compteurs est obligatoire pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de la mise en place de l'assainissement communal.

La commission communale présente les propositions du Cabinet Merlin qui s'est chargé de l'étude de faisabilité et du coût de la mise en place des compteurs. Deux propositions : la solution de base pour un montant de 226 044 € TTC et la solution avec option « tous compteurs en limite de propriété » pour un montant de 471 224 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte la solution de base, à savoir : 294 branchements chez l'abonné ou en limite de propriété, 16 branchements dans des nouveaux regards sous domaine public, 99 branchements dans des regards existants.

Coût de cette solution : (163 385 € HT + 15 120 € HT frais d'étude + 9 495 € HT imprévus et divers + 1000 € HT frais de reproduction) 226 044 € TTC.

Ce coût sera affiné avant l'appel d'offre aux entreprises. En effet, des visites chez chaque particulier sont prévues afin d'étudier le meilleur emplacement possible du compteur (ces visites concerneront également l'assainissement).

Délibérations du Conseil Municipal sur le choix du projet et l'estimation du coût et pour établir un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

2/ Périmètres de protections des captages :

L'obligation de protection des captages (Plan Navi, Coisse, Replat, Côtes) amène une procédure lourde qui se déroulera en plusieurs phases :

- délibération du Conseil Municipal pour entreprendre la procédure de mise en conformité administrative des captages,
- proposition du service de la mise en place de l'étude,
- choix d'un prestataire,
- dossier préliminaire du prestataire avec désignation d'un hydrologue qui établira un rapport,
- arrêté préfectoral,
- appel d'offre aux entreprises,
- travaux de mise en place des périmètres (d'ici deux ans environ).

Une réflexion sera menée concernant les anciens captages qui avaient été supprimés (Riondet et Fabrique) afin de les protéger pour les conserver en cas de besoin.

Délibération du Conseil Municipal pour la mise en place de la procédure de mise en conformité administrative des captages.

3/ Syndicat intercommunal de l'eau

Modification des statuts sur trois points :

- les décisions seront prises à la majorité qualifiée des 2/3,
- la durée de mandat du Président sera de 3 ans,
- aucune indemnisation ne sera versée pour la présidence du syndicat.

Délibération du Conseil Municipal pour la modification des statuts.

FORET COMMUNALE

L'ONF propose pour l'année 2011 le martelage de la parcelle n°7 pour un volume de bois estimé à 700 m³. (*rappel : les martelages proposés par l'ONF font partie d'un plan communal d'aménagement de la forêt – prochain plan en 2011*).

Délibérations du Conseil Municipal pour le martelage de cette parcelle.

CLASSEMENT de CHEMINS dans la VOIRIE COMMUNALE

Proposition de classer 5 chemins dans la voirie communale : chemin de la digue, chemin de l'Arc, route de Coisse, chemin des Caroches, chemin des Thuiles, qui sont déjà entretenus par la commune.

Rappel : la longueur de la voirie communale fait partie des éléments de calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat et de certaines attributions financières du Conseil Général.

Le classement de ces chemins augmentera la longueur de la voirie communale et donc les dotations.

Délibération du Conseil Municipal pour le classement de ces cinq chemins dans la voirie communale.

ZONE ARTISANALE

Point sur l'avancement des travaux. La structure des lots a été modifiée suite à la demande spécifique d'une entreprise qui souhaite s'installer dans la zone. Attente de la proposition d'EDF concernant un transformateur plus puissant.

SECURITE

1/ Travaux sur la CD 72 secteur du Bouchet :

Informations sur l'avancement des travaux. EDF doit faire une proposition concernant l'enfouissement de la ligne sur le secteur et la suppression des poteaux. La sécurisation se poursuit avec la pose des barrières et la mise en place de la signalisation. Le marquage se fera au printemps avec l'aménagement paysager.

2/ Prévention des risques professionnels :

Une réflexion est menée par la commission communale depuis 2008 pour la sécurité des agents communaux. Le centre de gestion de la fonction publique territoriale propose une offre de service ainsi qu'une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels.

Délibérations du Conseil Municipal pour l'offre proposée et pour la signature de la convention avec le centre de gestion de la fonction publique.

3/ accessibilité des bâtiments :

La réception des travaux de l'ascenseur de la mairie a été faite et il est à la disposition des utilisateurs.
Le plan d'évacuation des bâtiments communaux recevant du public, présenté par l'entreprise Eurofeu, est en voie de finition.

SIGNALETIQUE

1/ Achat de panneaux :

La commission communale propose l'achat de cinq panneaux d'information pour un montant de 4 933,75 € HT. Ces panneaux seront installés au niveau du lotissement du Bouchet, au Bouchet d'en-haut, au Chaix, au Péry et à la Vanoise.

Délibération du Conseil Municipal pour passer la commande de ces panneaux.

2/ Plaques numérotées des habitations

La distribution des plaques numérotées correspondant à chaque habitation est reportée courant janvier. Elle se fera au cours de la visite individuelle prévue pour les compteurs d'eau et l'assainissement.

SUBVENTIONS 2010

La commission communale propose de répartir les subventions 2010 comme suit :

Caisse des Ecoles	1 550 €	Boule Charbonnières	150 €
Sou des Ecoles	2 700 €	Foyer Rural	700 €
Club des Aînés	1 300 €	Donneurs de Sang	300 €
Maurienne Basket	700 €	USCA Foot	2 500 €
Echo Charbonnières	1 500 €	UFAC	200 €
ACCA (chasse)	500 €	Bien Vivre dans le Canton d'Aigueb.	250 €
Souvenir Français	200 €	TOTAL	12 550 €

Délibération du Conseil Municipal pour la répartition des subventions.

CONSEIL D'ECOLE

Compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2010.

PROJET D'ENFOUISSEMENT de la LIGNE HTA/SDES

Ce projet est régulièrement reporté par le SDES car jugé non prioritaire. Il devient nécessaire d'annuler ce projet. Après divers contact avec RTE, une solution a été trouvée pour l'enfouissement de cette ligne.

Délibération du Conseil Municipal pour l'annulation du projet.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Suite à des changements de locataires dans trois appartements communaux, des travaux d'entretien sont nécessaires. L'entreprise DAUDIN a été contactée pour effectuer les travaux. Devis : 1 300 € par appartement.

Délibération du Conseil Municipal pour accepter le devis de l'entreprise DAUDIN.

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal doit désigner de nouveaux délégués pour le SPM (Syndicat Pays de Maurienne) et la Communauté de Communes suite aux démissions de Pascal REGALLET et Serge TRANCHANT. Il faut également désigner les délégués pour le syndicat intercommunal de l'eau.

1/ SPM :

La désignation des délégués au SPM reste en attente d'informations complémentaires sur le mode de désignation (Laurent BATTIER se proposant d'être suppléant).

2/ Communauté de Communes :

- Andrée BOIS et Pierre LETACQ seront délégués titulaires,
- Jean PITTON, Jean FIORESE et Josette NEGRETTI seront délégués suppléants.

3/ Syndicat intercommunal de l'eau :

- José RICO et Jean PITTON seront délégués titulaires,
- Pierre LETACQ et Laetitia REGALLET seront délégués suppléants.

Pierre LETACQ sera également conseiller délégué dès janvier 2011.

Délibération du Conseil Municipal pour la désignation de ces délégués.

INFORMATIONS DIVERSES

- travaux de rénovation du pont : prise en charge par la commune de l'éclairage public,
- création d'un placard de rangement à l'étage de la mairie,
- réfection du couloir d'entrée de la salle des fêtes.
- information sur la date du vin d'honneur pour la fin d'année : 29 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,